

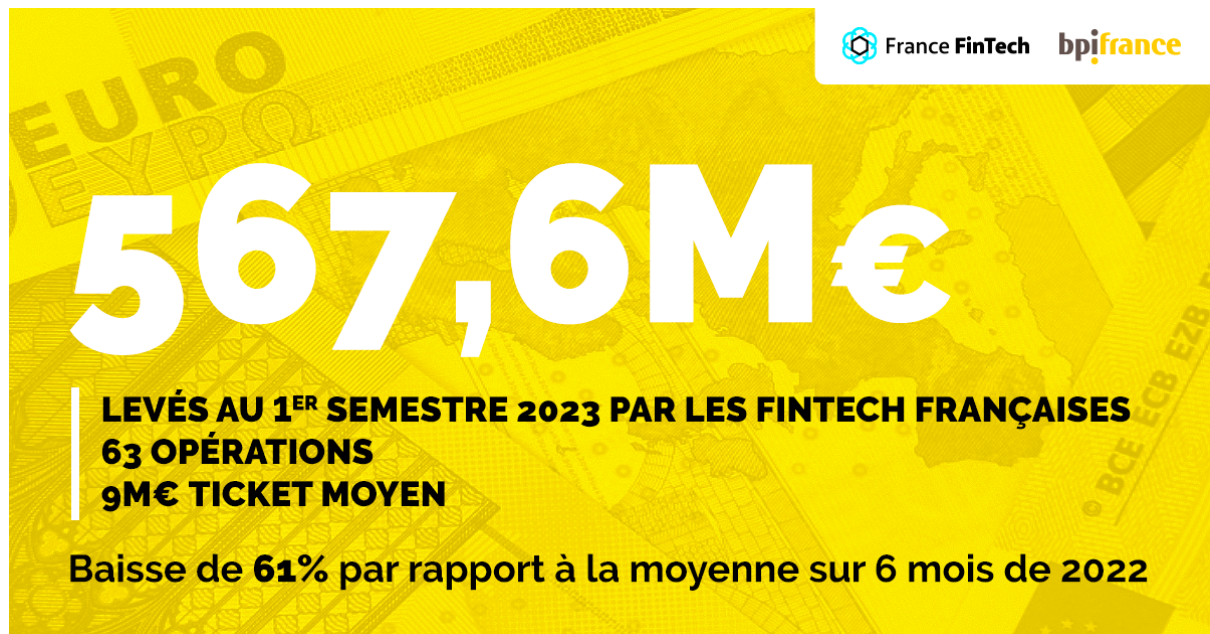
BILAN SEMESTRIEL DE L'ÉCOSYSTÈME FINTECH FRANÇAIS

JANVIER - JUIN 2023



Paris, le 19 juillet 2023

France FinTech, l'association professionnelle des fintech, assurtech et regtech françaises, publie le **bilan semestriel du secteur**.



En bref :

1. [Poursuite de la croissance de l'activité des fintech, soutenue par la tendance durable de numérisation des services financiers.](#)
2. [Contexte de crise mondiale du secteur de la tech qui se traduit par :](#)
 - [une forte pression à la baisse des levées de fonds](#)
 - [une contraction significative des valorisations](#)
3. [Dégradation de l'environnement économique et incertitudes quant à la période à venir, conduisant les entrepreneurs à adapter leurs dispositifs.](#)
4. [Les fintech n'en continuent pas moins d'investir, notamment dans :](#)
 - [les recrutements](#)
 - [les rachats d'entreprises](#)
 - [la technologie](#)
5. [L'année est marquée par des évolutions réglementaires majeures.](#)

Bilan premier semestre 2023

France FinTech
94 rue de la Victoire, 75009 Paris

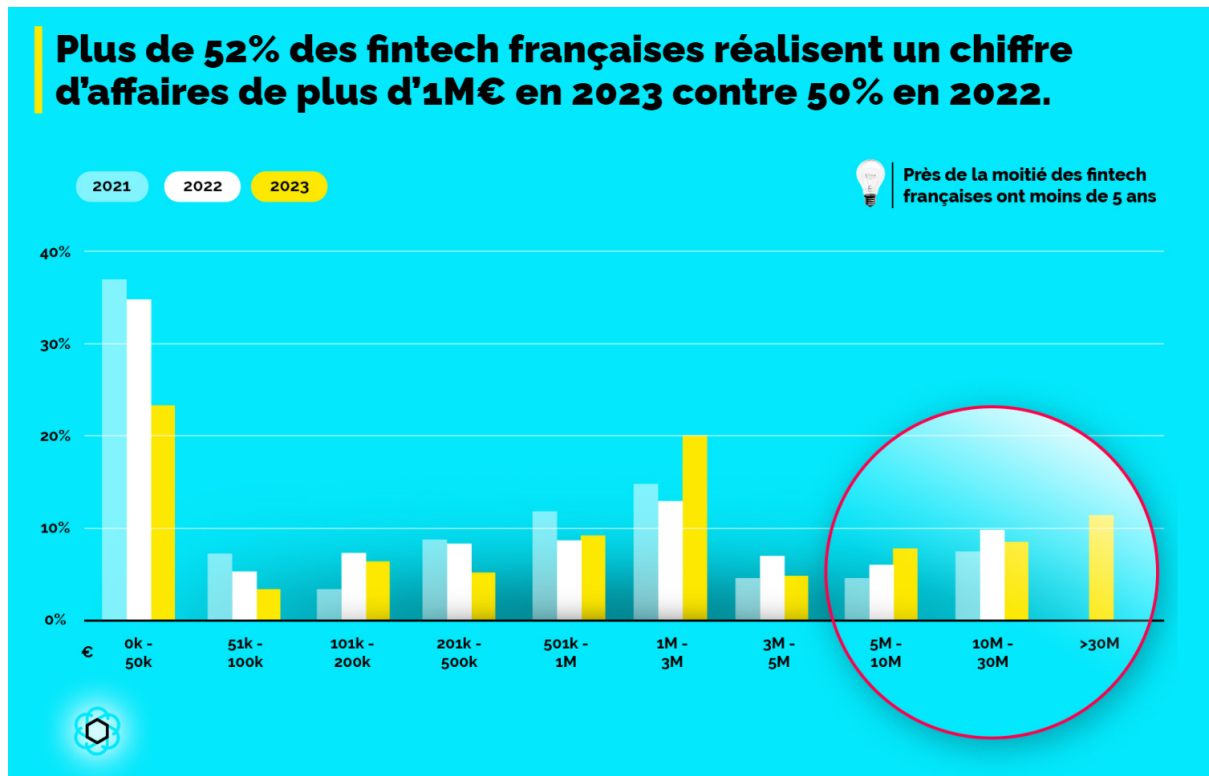
bonjour@francefintech.org
www.francefintech.org

Association Loi 1901
RNA W751230664
N° SIRET : 813 653 789 00020

Le premier semestre 2023 s'inscrit dans le prolongement de la période récente.

Il se caractérise notamment par :

1. La poursuite du développement de l'activité des fintech, soutenu par la tendance durable de numérisation des services financiers



Alors que près de la moitié des fintech ont moins de 5 ans, 52,4% réalisent déjà plus d'1 M€ de chiffre d'affaires (contre 36% en 2022) et un tiers avaient déjà atteint leur seuil de rentabilité à fin 2022 (contre 28% en 2021)¹.

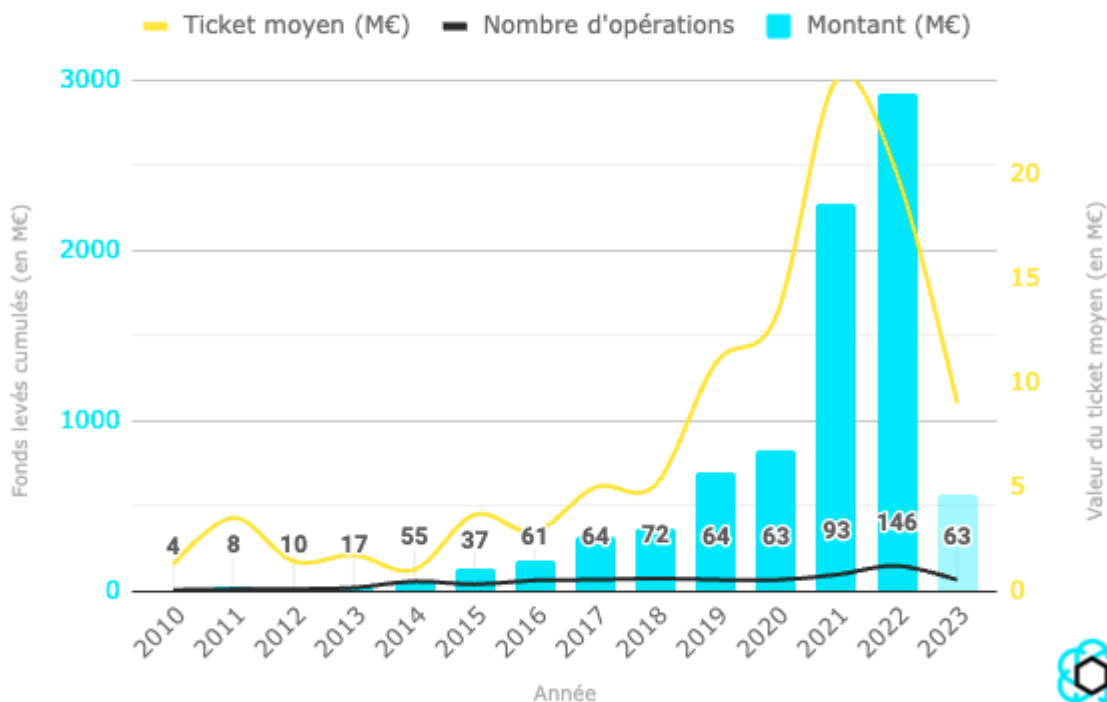
¹ Source : France FinTech 2023

2. Un contexte de crise mondiale du secteur de la tech qui se traduit par :

Une forte pression à la baisse des levées de fonds

Au premier semestre 2023, les fintech françaises ont levé 568 M€ en 63 opérations². Ce montant, qui ne prend pas en compte la dette, représente une baisse de 61% par rapport à la moyenne sur 6 mois de 2022. Le nombre d'opérations reste stable à 63 et le ticket moyen passe de 20 M€ sur l'ensemble de l'année 2022, à 9 M€ en 2023. A noter qu'une partie importante des opérations a été réalisée auprès d'investisseurs déjà présents au capital, et que seules 2 opérations dépassent 50 M€ : Ledger (100 M€) et Pigment (81 M€).

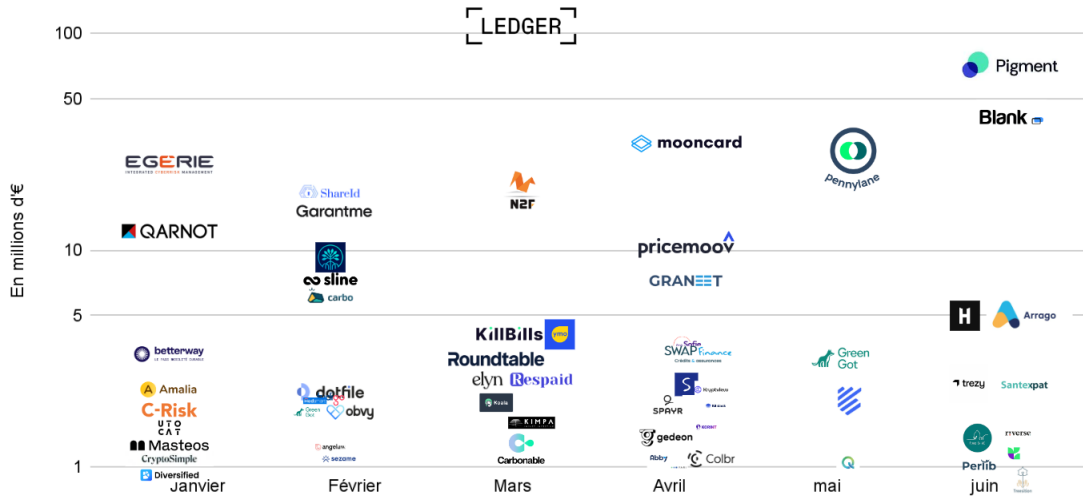
Evolution des levées en fonds propres des fintech françaises



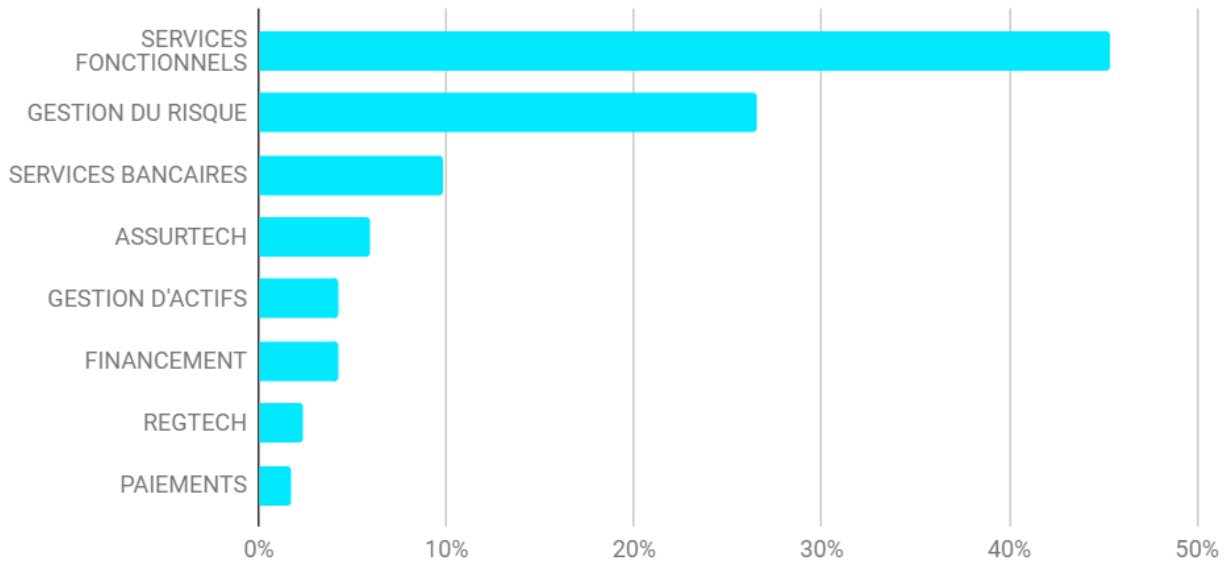
Source : France FinTech

² Source : [Baromètres des levées de fonds](#) | France FinTech x Bpifrance
Bilan premier semestre 2023

Levées de fonds des fintech françaises Du 1er janvier au 30 juin 2023



Répartition des levées de fonds des fintech françaises par catégorie



Source : France FinTech

Bilan premier semestre 2023

France FinTech
94 rue de la Victoire, 75009 Paris

bonjour@francefintech.org
www.francefintech.org

Association Loi 1901
RNA W751230664
N° SIRET : 813 653 789 00020

Une contraction significative des valorisations

Les valorisations des fintech européennes ont baissé de 60% depuis avril 2022³. Cette baisse est principalement due à la contraction des valorisations *late stage*, alors que les multiples sur l'amorçage, qui attire de plus en plus d'investisseurs, se maintiennent.

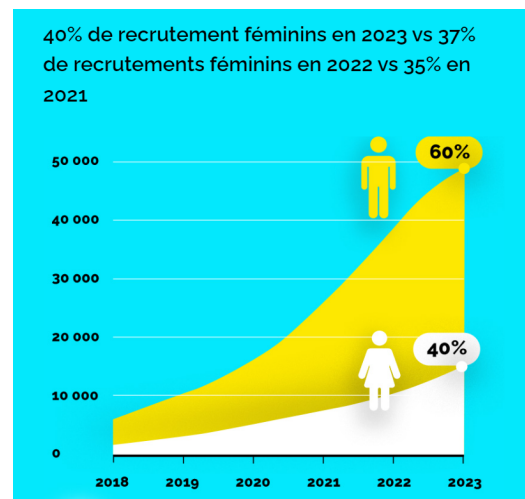
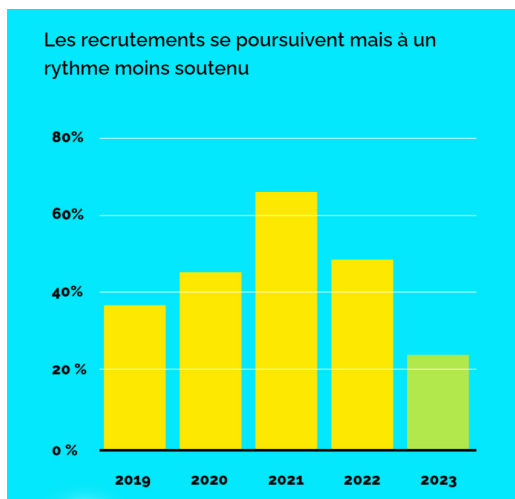
3. La dégradation de l'environnement économique et, plus encore, l'incertitude quant à la période à venir, ont conduit les entrepreneurs à adapter leurs dispositifs.

Ils ont notamment veillé à :

- allonger la durée de couverture de leur besoin en fonds propres avec des tirages allant souvent jusqu'à 12-18-24 mois ;
- réduire leur dépenses avec des efforts portant sur les frais de fonctionnement (loyers, consommables, etc.) ;
- reporter certains investissements (implantations étrangères notamment), développements (offres de produits et services) et recrutements (dans quelques cas procéder à des réductions d'effectif) ;
- rationaliser des activités difficiles à monétiser dans ce contexte.

4. Les fintech n'en continuent pas moins d'investir

Dans les recrutements, avec 9 000 recrutements⁴ bruts prévus en 2023 (soit près de 50 000 emplois au total (+23% vs +48% en 2022 et +69% en 2021). À noter que certaines fintech ont procédé à des plans de réduction d'effectifs, comme en 2021-2022.



³ Source : [Global Fintech 2023; Reimagining the Future of Finance](#) | BCG | 2023

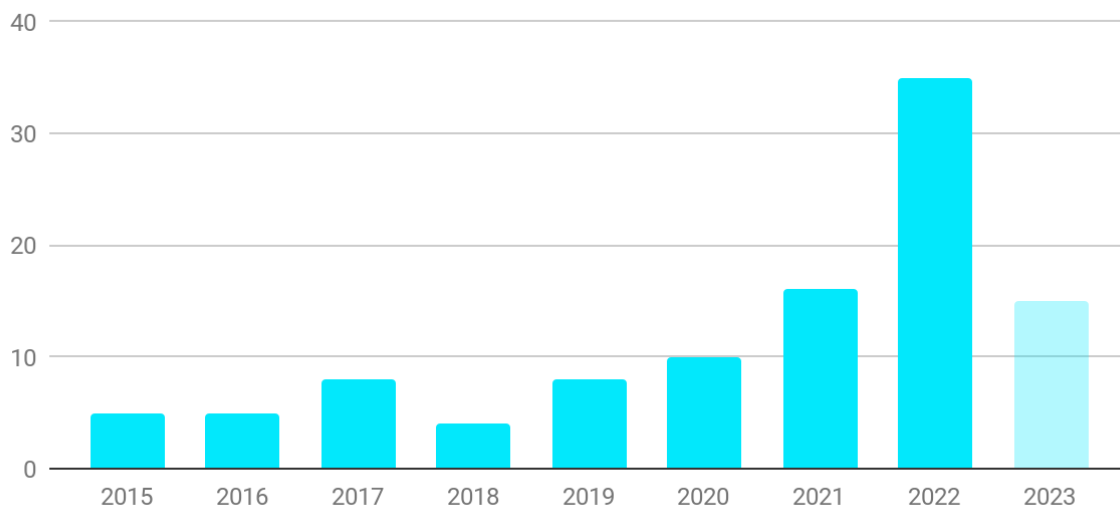
⁴ Source : Déclaratif membres | France FinTech 2023.

Dans des rachats d'entreprises qui accélèrent la consolidation du marché. Cette tendance est stimulée par la mise en vente de certains acteurs éprouvants des difficultés à se faire financer et la baisse des valorisations.

Les opérations de fusions-acquisitions, au nombre de 15 depuis le début de l'année 2023 (contre 33 au total en 2022 et 16 en 2021), concernent dans près de la moitié des cas, des opérations entre fintech.

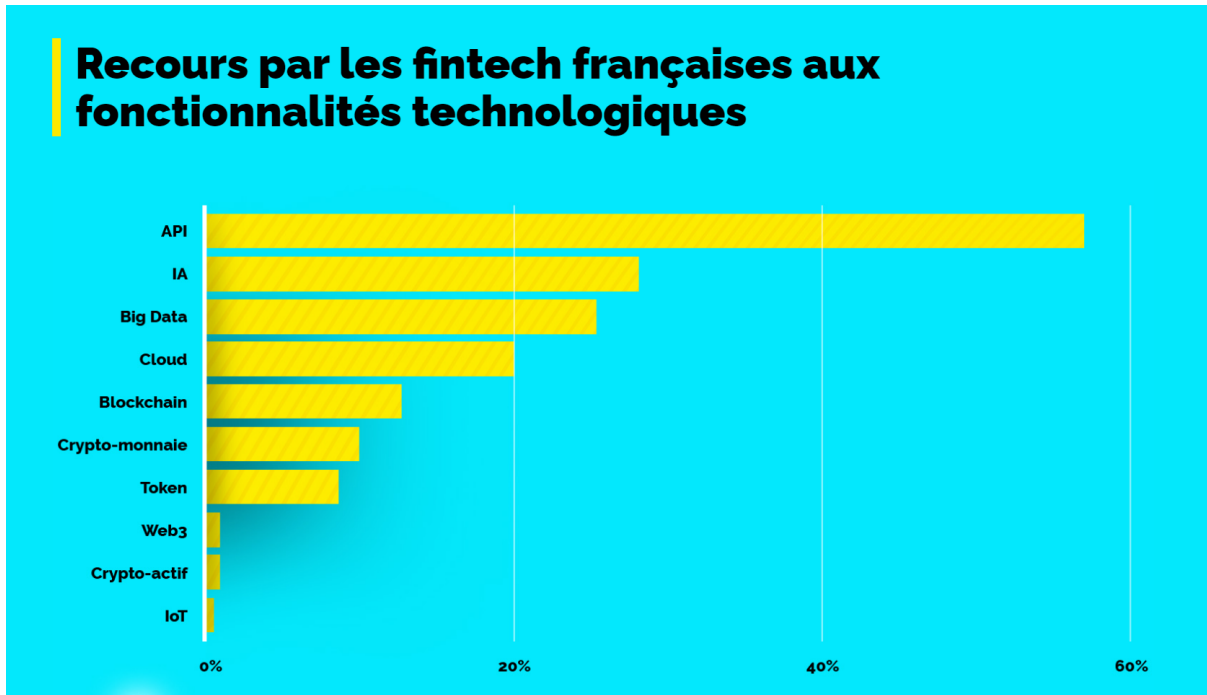
A noter que le solde des rachats de fintech étrangères par des françaises est positif (9 fintech étrangères ont été acquises par des françaises et 5 françaises achetées par des étrangères).

Evolution du nombre d'opérations de M&A impliquant une fintech française



Source : France FinTech

Dans la tech, avec en premier lieu, l'intelligence artificielle. Celle-ci devrait avoir un impact très important dans les services financiers et notamment dans le domaine des risques, du conseil, de l'interaction avec le client, la cybersécurité et la productivité. Les cas d'usage mobilisant les technologies de tokenisation se multiplient également touchant par exemple l'immobilier ou les programmes de fidélité.



5. La période est marquée des évolutions réglementaires significatives

Les évolutions réglementaires concernent les règlements PSR, DSP3, MiCA, FiDA (Open Finance), eIDAS, l'euro numérique, l'AI et Data Act. Celles-ci auront un impact significatif sur le secteur. Elles devraient permettre de faciliter l'accès aux données financières, encourager l'adoption de solutions de paiement novatrices, et renforcer la confiance dans les transactions numériques.

Pour aller plus loin :

- Consultez nos [baromètres](#)
- Découvrez le [Panorama](#) des fintech françaises
- A lire : [Fintech, la consolidation est en marche](#), Alexandra Oubrier, L'Agefi

Retrouvez toutes nos [actualités](#) sur notre site et [abonnez-vous à notre newsletter](#) !

Suivez-nous sur [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

À propos :

Créée en 2015 à l'initiative des entrepreneurs, l'association [France FinTech](#) fédère les sociétés utilisant des modèles opérationnels, technologiques ou économiques, innovants et disruptifs, visant à traiter des problématiques existantes ou émergentes de l'industrie des services financiers et représentant les principales composantes de la filière. L'association s'est donnée pour mission de promouvoir l'excellence du secteur en France et à l'étranger et de représenter les fintech françaises auprès des pouvoirs publics, du régulateur et de l'écosystème. Elle est présidée par Alain Clot et Kristen Charvin en est sa Déléguée générale. Son comité directeur rassemble les fondateurs et dirigeants d'Anaxago, Epsor, Jenji (Silae), Kriptown, Lydia, +Simple, October, Younited. Au-delà de ses actions sur les terrains réglementaires et législatifs, ses nombreuses publications, ses ateliers et rencontres diverses, l'association organise chaque année l'événement de référence de l'écosystème, [Fintech R:Evolution](#).

France FinTech est membre du Forum Fintech AMF-ACPR et membre fondateur de l'[EDFA](#) (European Digital Finance Association).

Nous rejoindre en tant que [membre](#) ou [partenaire](#).

Contacts :

presse@francefintech.org

[Alain Clot](#)
Président

[Kristen Charvin](#)
Déléguée générale

